

Procès-verbal de l'AG ordinaire 2023 de la Fondation G.-R. Gabus

Tenue le vendredi 2 juin 2023 à 11h00 dans les locaux de la direction de l'Unité de formation professionnelle du Ceras (UF), avenue Léopold-Robert 23, à La Chaux-de-Fonds.

Madame, Monsieur,

Les membres de la Fondation G.-R. Gabus, soit sa présidente et rédactrice du procès-verbal, Mme Yasmine Sayegh Martin, ainsi que MM. Fouad Sayegh, vice-président et Jean-François Iseli, secrétaire et trésorier, se sont réunis pour l'Assemblée générale ordinaire 2023.

• 1 Accueil et salutations

Mme Sayegh Martin ouvre la séance et salue les participants.

• 2 L'ordre du jour n'est pas modifié et le PV de l'AG du 20 mai 2022 est accepté.

• 3 Informations sur les activités de la fondation du Ceras par M. Iseli

L'École spécialisée du Ceras (ÉS) accueille 105 élèves (à la rentrée d'août 2022), répartis en treize classes, dont trois décentralisées, à Cernier et Corcelles (24 élèves concernés).

En raison de travaux dans plusieurs collèges de la ville de Neuchâtel, la classe de Peseux a dû être relocalisée dans le même immeuble que celle ouverte à Corcelles l'année précédente ; ce déménagement et le fait d'avoir deux classes sur le même site ont permis de simplifier les repas et les thérapies.

Actuellement, l'ÉS subit d'importantes pressions économiques de la part du canton dans le cadre du renouvellement du contrat de prestations pour les deux années à venir, certaines demandes de l'OESN (Office de l'enseignement spécialisé) allant jusqu'à remettre en question des prestations de physio et d'ergothérapie dispensées sur site depuis l'ouverture de l'institution, en 1969. Le Conseil de fondation et la direction de l'ÉS ont réagi en adressant un courrier au chef de service. À suivre...

L'Unité de formation professionnelle du Ceras (UF) suit un nombre record de 151 apprenti·e·s (à la rentrée d'août 2022) et est répartie sur quatre sites dans l'Espace Bejune : La Chaux-de-Fonds, Neuchâtel, Delémont et Tavannes. 29 jeunes effectuent une phase d'orientation ou de préapprentissage, 1 bénéficie d'une mesure de réinsertion (MR jeunes), 118 sont en cours de formation professionnelle initiale, 70 en niveau CFC (59% des jeunes en formation), 45 en AFP (38%), et 3 en FPE (formation pratique en entreprise, 3%) ceci parmi une palette d'une cinquantaine de dénominations de métiers différents ; enfin, 3 jeunes bénéficient de coaching (suivi post-formation d'une durée de 3 à 6 mois).

Pour l'UF, le voyage d'études a pu à nouveau être organisé et a eu lieu du 20 au 24 juin 2022, en Suisse centrale, dans la région de Lucerne. De nombreuses visites d'entreprises ont figuré au programme (Centre de tri La Poste à Härkingen, Glasi Hergiswil, Stöckli, CSP Nottwil), ainsi que divers lieux culturels ou emblématiques (visite de la ville de Lucerne, Circuit doré du Pilate, orpaillage dans le Napf, ...).

Comme annoncé l'an dernier, M. Droxler, directeur pédagogique, a pris sa retraite à fin janvier 2023 après plus de 40 ans de fidélité à la fondation (41 ans et 169 jours, record qui n'est pas près d'être égalé). Le poste a été mis au concours et, après une procédure ouverte à l'externe, c'est Mme Véronique Buchwalder-Rais, jusque-là directrice adjointe, qui a été nommée directrice pédagogique, en codirection avec M. Iseli.

Pour la remplacer, une deuxième procédure a été initiée qui a débouché sur l'engagement de Mme Dominique Cattin (50 ans, assistante sociale HES, titulaire d'un MAS en direction d'institutions sociales et précédemment directrice d'un EMS à Lajoux dans le canton du Jura), au poste de directrice adjointe pédagogique. La nouvelle équipe est en place depuis début mai et les débuts de cette nouvelle collaboration sont prometteurs.

Au cours du deuxième semestre 2023, le président de la fondation et la direction entameront les réflexions sur l'avenir de la direction administrative et financière de l'UF et, également sur les liens entre les différentes entités de la fondation (ÉS, UF et UI) et son organisation.

De plus amples informations et données statistiques se trouvent sur le site www.ceras.ch

• 4 Comptes 2022

- Le total du bilan est de Fr. 271'551.73
- Le total des charges est de Fr. 1'416.23
- Le total de recettes est de Fr. 5'685.35
- Les recettes comprennent Fr. 600.- de dons, reçus durant l'année de référence
- Le résultat de l'exercice est un excédent de recettes de Fr. 4'269.12

• 5 Relevé de fortune UBS au 31.12.2022

M. Iseli présente le document reçu de l'UBS ; il relève que l'année 2022 est la plus mauvaise au niveau boursier depuis 2008, avec des baisses de valeurs importantes qu'il convient toutefois de relativiser puisque les titres n'ont pas été réalisés. Par ailleurs, à ce jour, les titres sont remontés quasiment au niveau de fin décembre 2021. Le vice-président questionne la pertinence actuelle d'avoir une position en US\$ (UBS [Lux] Bond SICAV), notamment en fonction des buts et des sorties d'argent de la fondation.

Après quelques échanges, il est décidé de faire un passage en revue du portefeuille de titres de la fondation avec un conseiller UBS, par visioconférence.

Note après AG : la visioconférence [Zoom] avec le conseiller UBS aura lieu le 27 juin 2023, à 10h30.

• 6 Acceptation des comptes 2022 et décharge au trésorier

- ➔ Les comptes 2022 sont approuvés et décharge est donnée au trésorier, M. Iseli, avec remerciements.

• 7 Nomination de l'organe de révision

Les prestations de l'organe de révision, la fiduciaire Vigilis SA, donnant pleine et entière satisfaction, M. Iseli propose aux membres du comité de renouveler son mandat.

- ➔ La proposition est acceptée et Vigilis SA est nommé organe de révision pour l'exercice 2023.

• 8 Demandes de soutien 2023 pour l'ÉS et l'UF

Pour l'ÉS, un projet de développement et de pérennisation de la prestation API (aides pédagogiques par l'informatique) fait l'objet d'une recherche de fonds, pour la partie qui ne sera pas financée par le canton. Lors du dernier comité exécutif, une demande pour la traduction et le développement du Dico APICeras a été faite ainsi que pour la refonte du site web API. M. Iseli montre l'application existante (<https://dico.apiceras.ch> et téléchargement Android) qui retient l'intérêt des participants et qui estiment qu'elle devrait être également accessible pour le monde IOS.

La fondation Gabus pourrait entrer en matière pour un soutien financier, mais a besoin de plus de détails sur le projet, ses coûts et les autres partenaires financeurs avant de se déterminer.

Pour l'UF, il n'y a pas de demande cette année mais un soutien plus important sera demandé pour l'organisation du futur jubilé du 40^e anniversaire, en 2029, comme pratiqué lors du 30^e et du 25^e.

• 9 Divers

En prévision du futur départ à la retraite de M. Iseli, dont la date n'est pas encore non définie mais probablement à l'horizon 2024-2025, il convient aux membres du comité de réfléchir à la suite, certaines options pouvant impliquer une modification des statuts de la fondation.

• 10 Agenda

La prochaine Assemblée générale ordinaire est fixée au vendredi 31 mai 2024, à 11h00, dans les locaux habituels (direction de l'UF du Ceras, avenue Léopold-Robert 23, 10^e étage, à La Chaux-de-Fonds).

La séance se poursuit par un sympathique apéro, suivi d'un repas sur la terrasse ensoleillée du restaurant du Mont Cornu.

Yasmine Sayegh Martin, présidente

